



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Compte-rendu CSE SIÈGE

26 et 27 mars 2025

Point 4

Point 4. Rapports de la CSSCT Siège des 11 février et 5 mars 2025

Intervenants :

Présidente : Mme Aurore GAUVAIN

Rapporteur : M. Olivier VIRATELLE

Membres de la commission :

Mme Sophie GUILLAUMIN

M. Stéphane AUVRAY

M. Olivier LE CLANCHE

M. Freddy BERTIN

M. Alexis du RETAIL

Résumé du rapport de la CSSCT Siège réuni en séance extraordinaire le 11 février 2025 :

1. Désinsectisation des machines à café

Les membres de la CSSCT précisent que les machines à café ne sont pas responsables de la présence de cafards à MFTV et saluent la collaboration du prestataire pour résoudre ce problème. Après un signalement le 27 janvier, une machine a été mise hors service jusqu'à une désinsectisation. La direction a rappelé que des traitements bimensuels sont prévus, avec une fumigation en cas d'échec.

La CSSCT s'interroge sur l'opportunité de placer le produit anti-cafard sur les machines à café et demande un suivi des actions pour éradiquer ces nuisibles.

Elle souhaite aussi que les zones concernées soient traitées lors des travaux du projet GENESYS.

Par ailleurs, des problèmes de sanitaires au niveau 0 ont été soulevés : manque de produits d'hygiène et pannes récurrentes. La direction a renforcé le ménage le week-end et est invitée à coordonner les réparations avec la société Atalian Multi-technique lors des travaux GENESYS.

2. Parking vélo dans les bâtiments MFTV

Après deux chutes de cyclistes dans les parkings de MFTV et Seine-Ouest fin janvier, la CSSCT a demandé une séance extraordinaire et un bilan des accidents de vélo. La direction a recensé 7 incidents en deux ans.

Le parking vélo du Siège, créé en 2022, est jugé accidentogène en raison d'une pente trop inclinée et d'un revêtement antidérapant dégradé. Une étude de réfection est en cours.

À Seine-Ouest, des améliorations ont été apportées, notamment un revêtement antidérapant.

MARS 2025



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Un groupe de travail a été mis en place pour analyser les accidents et proposer des actions préventives, dont une meilleure signalisation, des instructions de prudence, l'installation de caméras et des travaux de sécurisation.

La CSSCT demande un traitement prioritaire du projet et encourage la déclaration systématique des accidents. Elle propose également d'étudier le transfert du parking vélo de MFTV vers Valin, jugé plus adapté et sécurisé.

Résumé du rapport de la CSSCT Siège du 5 mars 2025 :

1. Information sur la situation à la suite du constat d'un dépassement des seuils admissibles en termes de présence de légionelles au niveau des tours aéroréfrigérantes de MFTV

Les deux tours aéroréfrigérantes du siège restent à l'arrêt après la détection d'un dépassement des seuils admissibles de légionelles. La maintenance est assurée par le prestataire ATALIAN, et le dossier est en phase de finalisation.

Un rendez-vous avec la préfecture de Paris est prévu le 11 avril pour validation, bien que non obligatoire. Après accord, les tours seront remises en fonctionnement avec un suivi renforcé comprenant des contrôles hebdomadaires puis mensuels.

Des masques FFP3 sont disponibles au PC sécurité pour permettre aux personnels concernés d'accéder en sécurité à la terrasse du 7e étage et intervenir sur les caméras de *Télématin*.

MARS 2025

2. Point sur la qualité de l'air à MFTV

De nouveaux tests sur la qualité de l'air réalisés le 16 janvier 2025 par Bureau Véritas confirment l'absence de dépassement des seuils autorisés de dioxyde d'azote. Les concentrations en hexane, toluène et éthylbenzène restent inférieures aux valeurs guides, et une baisse générale du benzène est observée.

Cependant, une concentration de benzène supérieure à la valeur guide de $2\mu\text{g}/\text{m}^3$ a été relevée près de l'ascenseur A5 au 2ème sous-sol, bien qu'inférieure au seuil d'action rapide de $10\mu\text{g}/\text{m}^3$. Une légère hausse est aussi constatée en régie 4.

Compte tenu de l'absence de référentiel et afin de mieux appréhender le niveau réel d'exposition des salariés, les élus demandent des tests complémentaires avec des capteurs « dynamiques » pour mesurer l'exposition en temps réel et affiner l'évaluation des risques, notamment en régie 4.

3. Social Direct - Bilans annuels 2024 (Assistance sociale)

Le bilan annuel 2023 de Social Direct, premier sur une année complète, met en avant une activité soutenue, notamment en fin d'année avec la situation à Mayotte. Quatre assistants sociaux sont présents au siège pour 3 455 salariés (22 sur l'ensemble du groupe). Le recours au service est comparable aux moyennes nationales, mais les consultations en présentiel restent limitées.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'année 2024 a été marquée par des évolutions législatives sur les aidants, les violences conjugales, le logement et la santé au travail. La collaboration avec les services internes de FTV s'est renforcée, notamment avec l'équipe soignante et les RH, face à une hausse des besoins en accompagnement psychologique.

Pour pallier le faible recours aux permanences physiques, des journées de sensibilisation à la santé au travail seront mises en place. Trois programmes sont prévus cet été : **handicap, retraite et alternance**.

Le 10 octobre, une journée de présentation du service a permis d'informer 50 salariés et sera renouvelée chaque année.

En 2023, **141 dossiers** ont été traités, soit 4,1 % des personnels (5,1 % des femmes contre 3 % des hommes).

L'évaluation du service montre une satisfaction élevée : 74 % des usagers lui attribuent une note de 9 ou 10 sur 10 (95 salariés ont donné leur avis).

4. ACCA - Bilans annuels 2024 (Psychologues)

Un nouveau dispositif de prise de rendez-vous via la plateforme ACCA a été mis en place, et FTV s'engage à lui donner plus de visibilité. Malgré un changement de psychologue bien géré, le nombre d'entretiens a augmenté. Comme au niveau national, les femmes sont plus nombreuses à consulter.

En 2023, 257 entretiens ont été réalisés dont 233 en présentiel, 20 entretiens via la ligne d'écoute dédiée aux salariés et 4 entretiens via la ligne dédiée aux RH et managers.

Au total, 92 collaborateurs (2,38 % de l'effectif) ont sollicité un psychologue, avec une moyenne de trois rendez-vous par salarié. Ce taux reste faible, notamment en raison du manque d'information sur la gratuité du service.

Les points clés et les préoccupations relevés par le cabinet ACCA pour 2024 :

- **Projet CAMPUS** : inquiétudes sur l'organisation du travail, les locaux et l'intégration de nouveaux salariés.
- **Contexte politique** : anxiété liée aux élections législatives et aux potentielles réformes impactant FTV (fusion, privatisation).
- **Accompagnement CDE et Média Factory** : risques détectés (insécurité de la situation, tensions hiérarchiques, conflits de valeurs, manque d'autonomie). **Les préconisations** : diagnostic RPS, médiation, suivi collectif.
- **Service Culture** : journée de formation sur la Communication Non Violente (CNV) et la gestion des conflits.

Les recommandations du cabinet ACCA :

- Renforcer la communication sur le dispositif psychologique (notamment la ligne d'écoute et les consultations en visio).
- Maintenir la vigilance sur les grands projets (CAMPUS).
- Pérenniser l'accompagnement des situations sensibles et la prévention des risques psychosociaux (RPS).
- Former et soutenir les managers face aux situations de travail complexes.
- Impliquer psychologues et ergonomes dans les réflexions et réorganisations du travail.

MARS 2025